



FORMATION Effluents Non Domestiques MODULE 2 : « CONTRÔLE DES ACTIVITÉS NON DOMESTIQUES »

DATES : Jeudi 02 octobre 2025 et vendredi 03 octobre 2025

LIEU : Campus Lyon tech La DOUA – 69 100 Villeurbanne

TARIF : 1 500 €¹ (déjeuners compris) – 1 300 € Tarif membres du Graie

INSCRIPTIONS : [Formulaire en ligne](#) (10 à 18 participants)

► Une formation dédiée au contrôle des activités Non Domestiques abordant aussi l'aspect pluvial et la gestion des pollutions accidentelles.

Cette formation est construite pour aider les techniciens dans leurs missions quotidiennes **de contrôles** des activités non domestiques. Elle cadre le suivi des contrôles et traite du dimensionnement des ouvrages, de la gestion spécifique des eaux pluviales et des pollutions accidentelles.

Cette formation se veut **concrète et interactive**, s'appuyant sur des retours d'expériences et laissant une large part aux échanges. Elle est le fruit d'un travail conduit au sein du groupe technique régional du Graie.

Elle est plus théorique que le module 1, consacré au diagnostic, et elle le complète avantageusement. Pour autant il n'est absolument pas nécessaire d'avoir suivi le premier module pour suivre cette formation.

► Trois intervenants complémentaires pour vous former et vous accompagner

- **Etienne Cholin**, responsable d'affaire/expert, Sépia Conseils
- **Vincent Laguillaumie**, facilitateur et formateur, VLCCAP
- **Laurent Guilloud**, chargé d'animation du réseau END, Graie

► Les objectifs de la formation

- **Appréhender la suite du diagnostic** : définir puis suivre une **demande de mise en conformité**, des **prescriptions**, des **recommandations**
- Se former au **dimensionnement des ouvrages** de prétraitement les plus courant
- Acquérir les bases de la **gestion intégrée des eaux pluviales**, et intégrer cette dimension dans le contrôle des activités non domestiques
- Appréhender la **gestion des pollutions accidentelles** : enjeux, acteurs, organisation.

► Public cible :

Techniciens et responsables de service, en charge du contrôle des activités non domestiques

¹ Les prix s'entendent net de taxe, le Graie est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

Programme de la formation

JEUDI 02 OCTOBRE 2025

- 09H30** Accueil des participants
- 09h50** **Tour de table, présentation des objectifs et du déroulement de la formation**
- 10h00** **Contexte et cadre d'actions du service non domestique**
- 10h30** **Prescriptions suite au diagnostic (activités existantes/nouvelles)**
- Approfondissement des étapes qui suivent un diagnostic : Présentation du rapport et des anomalies, processus décisionnel et accompagnement, travaux et régularisation administrative.
 - Mise en situation et études de cas
- 12h15** **Contrôle périodique**
- Objectifs, types de contrôle, moyens et suivis
- 13h00** Déjeuner sur place
- 14h00** **Dimensionnement des ouvrages :**
- Types de prétraitement : séparateur à graisses, séparateur hydrocarbure, décantation eaux de fouilles, dégrilleur, bassin tampons, bassin d'homogénéisation
 - Principes / rôles du technicien / référentiels et outils disponibles (abaques)
 - Exercices pratiques
- 17h30** Fin de la journée
- Ceux qui le souhaitent pourront partager le dîner, lieu à définir*

VENDREDI 03 OCTOBRE 2025

- 08H30** Accueil des participants
- 08h45** **Gestion intégrée des eaux pluviales**
- Les bases : enjeux sociaux et environnementaux, principes de gestion et cadre d'action (zonage pluvial et règlement de service)
 - Quel sujet pour les non domestiques ? Comment gérer in-situ les eaux du site (eaux de process, de voirie, de parking, de toiture...) ?
 - Etudes de cas
- 12h00** Déjeuner sur place
- 13h00** **Gestion des pollutions accidentelles**
- Enjeux et cadre d'actions
 - Définition d'une stratégie
 - Supports disponibles
- 15h15** **Temps de questions libres**
- 16h00** **Evaluation et tour de table de clôture**
- 16h30** Fin de la journée

APRÈS QUELQUES MOIS DE PRATIQUE...Visioconférence de 3h avec REX et réponses aux questionnement

- o Retour sur la mise en pratique des diagnostics dans les territoires
- o Réponse aux questionnements et recherche des solutions aux difficultés rencontrées
- o Consolidation des acquis de la formation
- o Evaluation de la formation